Brevet de Technicien Supérieur : Industries graphiques : communication graphique, par unités de contrôle capitalisables à titre expérimental / Arrêté du 21 juillet 1994 et annexes.

ATTENTION : CETTE COLLECTION EST TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE À LA CONSULTATION. MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION
Numéro d'inventaire : 1999.01759
Type de document : texte ou document administratif
Éditeur : Centre National de Documentation Pédagogique (Paris)
Imprimeur : Bialec, Nancy
Date de création : 1994
Description : Broché.
Mesures : hauteur : 297 mm ; largeur : 210 mm
Notes : Auteur : Ministère de l'Education Nationale - Direction des Lycées et collèges - Sous -direction des formations initiales et continues / Spécimen du C.R.D.P. - B.T.S. : Industries graphiques : communication graphique. Nomenclature des domaines et des unités de contrôle capitalisables. Ordre d'acquisition des unités de contrôle capitalisables. Répertoire des connaissances et des savoir-faire du domaine professionnel. Correspondance entre les unités de contrôle capitalisables et les épreuves de l'examen.
Mots-clés : Programmes et instructions officiels (y compris cahiers de classe, cahiers de texte, journaux de classe)
Filière : Lycée et collège classique et moderne
Niveau : Supérieur
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : •15